# ANNALES

DE LA

# SOCIÉTÉ ROYALE MALACOLOGIQUE

DE

# BELGIQUE

---

TOME XXVIII

---

ANNÉE 1893

---

BRUXELLES

P. WEISSENBRUCH, IMPRIMEUR DU ROI

45, RUE DU POINÇON, 45

*Travaux pour les Annales.*

M. G. Vincent donne lecture de la description de deux espèces nouvelles, qui seront jointes aux précédentes et prendront place aux *Annales*.

*Lectures.*

M. J. Couturieaux donne lecture de la note suivante :

## NOTE SUR DEUX COUPES OBSERVÉES DANS LA BANLIEUE DE BRUXELLES

Par J. COUTURIEAUX

Nous avons fait connaître, en 1890 [1], un certain nombre de fossiles laekeniens, recueillis dans des grès provenant d'une couche sableuse, mise à découvert lors des travaux qui se faisaient, à cette époque, dans la partie sud du Parc du Cinquantenaire. La coupe visible offrait peu d'importance, la fouille n'ayant entamé que le laekenien et le quaternaire qui le surmontait.

L'année suivante, d'autres travaux d'appropriation ont été exécutés dans la partie septentrionale du même Parc, et si nous réunissons une suite de trois coupes étagées et échelonnées sur une profondeur de 100 mètres, parmi lesquelles il s'en présentait une dont l'étendue en largeur était de 70 à 80 mètres, nous pouvons reconstituer la coupe suivante :

*Coupe prise dans la partie septentrionale du Parc du Cinquantenaire.*

| | | | Épaisseurs. | Altitudes. |
|---|---|---|---|---|
| | | Cote d'altitude à la surface . . . . | » | 80m00 |
| Q. | 1. | Limon quaternaire avec cailloux roulés à la base dans une argile grisâtre . . | 0m75 | 79m25 |
| Le. | 2. | Sable fin, micacé, jaunâtre . . . . | 1m00 | 78m25 |
| | 3. | Gravier ferrugineux, à grains moyens, émoussés, présentant en certains endroits une linéole d'argile brune; en d'autres, le gravier s'était agglutiné en formant des concrétions ferrugineuses | | |

[1] *Annales de la Société royale malacologique de Belgique*, t. XXV, 1890. Procès-verbal de la séance du 4 janvier, p. III-IV.

| | | Épaisseurs. | Altitudes. |
|---|---|---|---|
| | renfermant de petites nummulites (*N. variolaria?*), des débris de *Chlamys cornea*, Sow., et d'autres fossiles indéterminables . . . . . . . . . | $0^{m}10$ | $78^{m}15$ |
| Lk. | 4. Sable gris verdâtre, rugueux, décalcarisé, parsemé de grains noirs et de glauconie. Il se charge de calcaire à sa partie inférieure et présente trois bancs de grès fossilifères . . . . . . | $5^{m}00$ | $73^{m}15$ |
| | 5. Gravier à *N. lævigata* et *scabra*, *Ditrupa strangulata*, etc. . . . . . . | $0^{m}20$ | $72^{m}95$ |
| Br. | 6. Sable et grès calcarifères, visibles sur . | $1^{m}00$ | |

La détermination de la position stratigraphique des couches renseignées sous les n$^{os}$ 4, 5 et 6 n'offrait aucune difficulté. Il n'en était pas de même de 2 et 3, pour lesquelles, à défaut de documents paléontologiques certains, nous nous sommes basé sur la nature de la roche, pour leur attribuer l'âge ledien.

Peu après, les travaux nécessités par la construction d'un puits rue de Linthout, au lieu dit Preeke Linden et situé à 600 mètres environ au nord-est de la coupe du Parc du Cinquantenaire, nous ont donné des fossiles à l'aide desquels il nous a été possible de déterminer exactement l'âge des couches traversées.

Lorsque nous avons commencé à suivre les travaux de creusement, le puits avait atteint une profondeur de 9 à 10 mètres, mais la paroi, jusqu'à 8 mètres sous la surface, présentait un revêtement de paille et de branchages maintenus par des cercles, afin de prévenir les éboulements. Il nous a donc été impossible de nous rendre compte des terrains traversés jusqu'à la profondeur de 8 mètres. A partir de là, nous avons noté la coupe suivante de haut en bas :

*Coupe d'un puits rue de Linthout.*

| | | Épaisseurs. | Altitudes. |
|---|---|---|---|
| | Cote à la surface . . . . . . . . . | » | $88^{m}00$ |
| | 1. Inobservable . . . . . . . . . . . | $8^{m}00$ | » |
| Le. | 2. Sable fin, micacé, blanchâtre, fossilifère vers le bas, où il est plus grossier. . | $2^{m}50$ | $77^{m}50$ |
| | 3. Gravier à grains moyens, translucides . | $0^{m}20$ | $77^{m}30$ |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Lk. | 4. Sable calcarifère . . . . . . . . | 4m00 | 73m30 |
| | 5. Gravier renfermant des grès bruxelliens roulés et perforés, *N. lævigata* et *scabra*, etc. . . . . . . . . . | 0m30 | 73m00 |
| Br. | 6. Sables et grès calcarifères. . . . . | 6m00 | 67m00 |

Les couches nos 2 et 3 nous ont donné les fossiles suivants :

*Ostrea gryphina*, Desh.
*Chlamys cornea*, Sow.
— *plebeia*, Nyst.
*Cardita deltoidea*, Sow.
*Meretrix Honi*, Nyst.
*Corbula rugosa*, Lmk.
*Nucula similis*, J. Sow.
— *lunulata*, Nyst.
*Crassatella Nystana*, d'Orb.
— *trigonata*, Lmk.
*Anisocardia pectinifera*, Sow.
*Lunulites urceolata*, Lmk.
*Cellepora petiolus*, Dix.
*Ditrupa strangulata*, Desh.
*Turbinolia sulcata*, Lmk.
*Nummulites variolaria*, d'Orb.
*Orbitolites complanata*, Lmk.
*Lenita patellaris*, Lmk.
*Scutellina rotunda*, Gal.
*Echinocyamus propinquus*, Gal.

Dans cette coupe, comme dans la précédente, le laekenien et le bruxellien sont bien caractérisés et facilement déterminables. Quant aux couches nos 2 et 3, elles sont incontestablement d'âge ledien, car elles contiennent, outre *Nummulites variolaria* caractérisant cet étage, *Ditrupa strangulata* et *Orbitolites complanata*, très abondants dans le laekenien et le ledien, et qu'on ne retrouve plus au delà de ce dernier.

La position stratigraphique des différentes strates rencontrées dans le puits de la rue de Linthout étant parfaitement déterminée, il en résulte que, pour la région constituée par la colline de Preeke Linden, les roches qui surmontent directement le laekenien sont d'âge ledien.

En comparant la cote d'altitude (78.15) du gravier qui surmonte le laekenien de la première coupe avec la cote (77.30) du gravier base du ledien dans la seconde, on constate que ces deux graviers sont bien les correspondants l'un de l'autre, tenant compte de l'inclinaison générale des couches vers le nord.

Dans une note parue à la fin de 1891 [1], M. Mourlon a assigné l'âge ledien aux couches immédiatement supérieures au laekenien et visibles dans plusieurs coupes situées à l'emplacement occupé jadis

[1] *Annales de la Société royale malacologique de Belgique*, t. XXVI. Procès-verbal de la séance du 5 décembre 1891, p. LXXX-LXXXIV.

par l'ancien cimetière de la ville ainsi que près de la place Dailly. Grâce aux documents paléontologiques que nous a fournis le puits de la rue de Linthout, sa manière de voir est ainsi confirmée.

*Communications des membres.*

M. le Secrétaire, avant que la parole soit accordée à M. E. Van den Broeck pour la communication qu'il a exprimé le désir de faire aujourd'hui, tient, certain d'être en cela l'interprète des membres de la Société, à témoigner à notre honorable collègue le plaisir que leur cause sa présence parmi nous.

M. Van den Broeck, ayant obtenu la parole, fait une communication dont il a adressé le résumé suivant :

## ÉTUDE PRÉLIMINAIRE SUR LE DIMORPHISME DES FORAMINIFÈRES ET DES NUMMULITES EN PARTICULIER

Par E. VAN DEN BROECK

Les points que la présente note préliminaire a pour but de soumettre à la discussion scientifique et que je me propose, dans la mesure du possible, de vérifier expérimentalement dans une série de directions différentes, sont les suivants :

*A*. Le dimorphisme des Nummulites et, en général, des Foraminifères vivants et fossiles, est un phénomène définitivement acquis à la science et dont les manifestations, si elles ne devaient pas être reconnues affectant indistinctement tous les Foraminifères, se retrouveront vraisemblablement constantes chez tous les types rhizopodiques à grande prolifération, c'est-à-dire très abondants dans les gisements, ou habitats, dont l'ambiance se montre franchement favorable à l'épanouissement de la vie rhizopodique.

*B*. Le dimorphisme des Foraminifères est, dans son essence, d'*origine absolument initiale et en relation avec les origines mêmes de la vie;* ce n'est le résultat ni d'évolutions diverses au cours de la croissance, ni de modifications survenues postérieurement à un premier stade commun d'accroissement non différencié.

*C*. La caractéristique du dimorphisme des Foraminifères est surtout fournie par le contraste existant entre les relations de la taille adulte différente des deux formes d'une même espèce et celles, *en*